

## SPORT SPORT AU COLLÈGE

Le sport scolaire est encouragé par le Département de Seine-et-Marne car il constitue notamment un levier d'éducation, de développement, de santé, de respect des règles et d'insertion scolaire. Le Département déploie ainsi des dispositifs dynamiques et innovants au profit de la pratique du sport scolaire pour tous.

La pratique sportive dès le plus jeune âge permet la découverte de nouveaux horizons par l'apprentissage de la vie en collectivité et la transmission de valeurs telles que la solidarité, la tolérance, le sens de l'effort ou l'envie de se dépasser.

Le Département s'engage en faveur de la pratique sportive auprès de l'ensemble des jeunes seine-et-marnais. Il accompagne à ce titre les associations sportives des collèges affiliées à [l'union nationale du sport scolaire \(https://unss.org/\)](https://unss.org/) (UNSS), devenu un véritable relais de l'action départementale au service de la réussite et de l'épanouissement des collégiens.

### Les aides pour le sport scolaire

#### Le dispositif Tous nageurs en 6<sup>e</sup>

Ce dispositif stimule l'apprentissage de la natation chez les collégiens du département en finançant les transports vers les piscines et la location des bassins. L'objectif est de permettre aux ados de gagner en assurance et de savoir nager.

Chaque année, plus de 15 000 élèves bénéficient du dispositif. Depuis 2015, plus de 1,3 M€ ont été mobilisés par le Département en faveur du dispositif.

#### Le soutien aux écoles multisports

Le Département investit également en dehors du temps scolaire en aidant financièrement les écoles multisports. Plus de 1,1 M€ ont ainsi été mobilisés par le Département depuis 2015 en leur faveur.

Ces écoles organisent une initiation aux différentes activités sportives pour les enfants de 4 à 12 ans. L'objectif : faire découvrir et aimer la pratique du sport en fonction des aptitudes et envies de chacun, sans spécialisation ni priorité et selon les choix de chaque enfant parmi les options proposées

## Le soutien aux sections sportives scolaires

Les sections sportives, qui relèvent du Ministère de l'éducation nationale, accueillent des élèves de niveau déjà confirmés dans un sport. Elles permettent aux jeunes sportifs de progresser dans une pratique sportive, orientée vers le haut niveau, tout en poursuivant leurs études scolaires.

Le Département contribue à ce titre au fonctionnement des sections sportives des collèges qualifiées aux championnats de France ou interacadémiques. Il s'agit notamment d'y encourager l'émergence d'athlètes seine-et-marnais de haut niveau .

---

### CHIFFRES CLÉS

# 464 608 €

Montant total engagé par le Département

En 2019

# 261 858 €

pour Tous nageurs en sixième

# 159 150 €

pour l'Union nationale du sport scolaire

# 43 600 €

pour les Sections Sport-Etudes

## Les modalités d'obtention des aides

Le Département de Seine-et-Marne subventionne l'union nationale du sport scolaire (UNSS).

- **L'enseignement secondaire** : le Département accompagne financièrement l'UNSS pour son fonctionnement et l'organisation de ses actions d'information et de sensibilisation. L'UNSS peut quant à elle prendre en charge les frais de fonctionnement et de déplacement des associations sportives scolaires qui lui sont affiliées.
- **Les sections sportives scolaires** qui, au sein des collèges publics de Seine-et-Marne, relèvent du Ministère de l'éducation nationale, peuvent se voir allouer des subventions de fonctionnement dès lors qu'elles sont qualifiées en Championnat de France.

Pour faire une demande de subvention, consulter la [plateforme des téléservices \(https://cd77.relation-usagers.fr/\)](https://cd77.relation-usagers.fr/) du Département.

## DÉMARCHES EN LIGNE



SUVENTIONS SPORTIVES ([HTTPS://CD77.RELATION-USAGERS.FR/](https://cd77.relation-usagers.fr/))



—SPORT

### Subventions

Accéder à la plateforme des téléservices du Département pour faire votre demande en ligne de subventions sportives : Tous nageurs en 6e, union nationale du sport scolaire, sections sportives collège, écoles multisports...



Créé le: 25/06/2020

- Mis à jour le : 26/08/2020